

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : MBK INDUSTRIE
Z. I. de ROUVROY - 02100 SAINT-QUENTIN
- 0.2. Marque : MBK
- 0.3. Genre : Cyclomoteur
- 0.4. Type : M5 Variante : 1A, 1B, 1C, 1D, 2D
- 0.5. Puissance administrative : néant

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2
- 1.1.1. Emplacement de la roue motrice : AR
- 1.1.2. Emplacement de la roue directrice : AV
- 1.2. Dimensions des pneumatiques :
- | | Variante 1A | Variante 1B | Variante 1C, 1D, 2D |
|------|--------------------|-------------|---------------------|
| AV : | 2 - 17 ou 2 ¼ - 17 | 2 ¼ - 17 | 2 ¼ - 17 |
| AR : | 2 - 17 ou 2 ¼ - 17 | 2 ¼ - 17 | 2 ¾ - 17 |
- 1.3. Constitution du cadre ou de la coque : coque en tôle emboutie formant un réservoir à sa partie supérieure avant
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : dans la partie inférieure du cadre, incliné vers l'avant

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière. (essieu n°1=essieu avant)

- 2.1. Poids total en charge : 170
- 2.2. Possibilité d'attelage d'un side car : non
- 2.3.
- 2.4. Charge maximale admissible :

	Variante 1A, 1B	Variante 1C, 1D, 2D
2.4.1. Sur l'essieu 1 :	56	62
2.4.2. Sur l'essieu 2 :	114	108

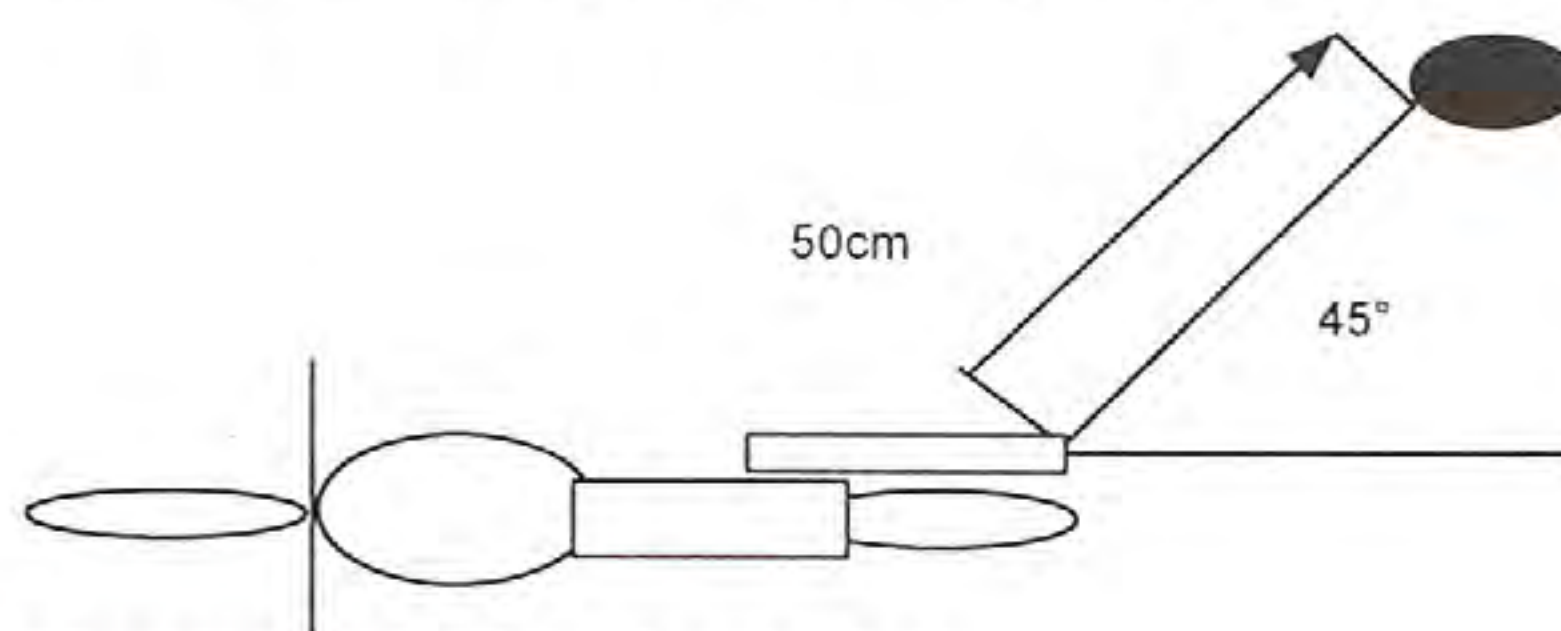
	Variante 1A, 1B, 1C	Variante 1D, 2D
2.7. Empattement :	1,16	1,19

	Variante 1A, 1B	Variante 1C, 1D, 2D
2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche		
2.8.1 Total :	49	58
2.8.2. Sur l'essieu 1 :	23	26
2.8.3. Sur l'essieu 2 :	26	32
2.9. Porte à faux avant :	0,27	0,277
2.10. Porte à faux arrière :	0,3	0,289
2.11. Longueur hors tout :	1,73	1,756
2.12. Largeur hors tout :	0,7	0,63

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination du type :
Variante 1A, 1B, 1C, 1D : 513 Variante 2D : 512
- 3.1.1. Marque : MBK
- 3.2. Description générale :
- 3.2.1. Type : à combustion interne, à piston en mouvement alternatif et vilebrequin
- 3.2.2. Cycle : à allumage commandé
- 3.2.3. Nombre de temps : 2
- 3.3. Nombre de cylindre : 1
- 3.4. Dimensions :
- 3.4.1. Alésage (mm) : 39,0
- 3.4.2. Course (mm) : 41,8
- 3.4.3. Cylindrée (cm³) : 49,9
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 9:1
- | | Variante 1A, 1B, 1C | Variante 2D |
|--|---------------------|-------------|
| 3.6. Puissance maximale (KW ISO) : | 2,35 | 2,35 |
| 3.7. Régime de puissance maximale (tr/mn) : | 6100 | 6500 |
| 3.8. Couple maximal (mdaN ISO) : | 0,4 | 0,415 |
| 3.9. Régime couple maximal (tr/mn) : | 4300 | 4500 |
| 3.10. Régime de rotation maximal (tr/mn) : | 6700 | 6700 |
| 3.11. Carburant utilisé : essence | | |
| 3.12. Réservoir de carburant (L) : 4,6 | | |
| 3.13. Mode d'alimentation du moteur : par un carburateur | | |
| 3.14. Type de filtre à air : sec | | |

- 3.15. Allumage: par bougie, bobine commandée par un dispositif magnétique sans contact assisté électroniquement
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur :
Variante 1A, 1B, 1C, 1D : air Variante 2D: liquide
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.19.1. Description : dispositif d'échappement constitué par un cintre suivi d'un volume de section circulaire, terminé par un tube de sortie.
- 3.19.2. Référence Variante 1B: MBK M31 ou SAKURA M183
Variante 1A, 1C, 1D, 2D: SAKURA M183
- 3.20. Niveau sonore au point fixe :
- 3.20.1. Valeur du niveau sonore dB(A) :
Variante 1A (version 1) : 88
Variante 1A (version 2), Variante 1C, 1D, 2D : 91
Variante 1B : 92
- 3.20.2. Régime de rotation correspondant :
Variante : 1A, 1B, 1C, 1D : 4575 Variante 2D: 4875
- 3.20.3. Schéma de la position du microphone :

**4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

- 4.1. Type de boîte de vitesse : automatique à variation continue
- 4.2. Type d'embrayage : automatique
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesse et les roues : par chaîne
- 4.4. Démultiplication de la transmission:
- 4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques (mm) : 2 - 17 , 1665mm -- 2 ¼ - 17 , 1715 mm
2 ¾ - 17, 1740mm
- 4.4.2. Démultiplication et vitesse à 1000 tr/mn (km/h) : V à 1000tr/mn= (régime/démultiplication) x circonférence (km) x 60mn

	Combinaison des vitesses	Rapport primaire	Rapport secondaire	Démultipl. Totale	Vitesse à 1000tr/mn en km/h
Variante 1 Version 1	---	3,92	4	15,68	6,38
Variante 1 version 2, 3 et 4	PV	4,19	5,82	24,38	4,28
Variante 1B, 1C, 1D, 2D	GV	2,63		15,3	6,83

- 4.5. Vitesse maximale (km/h) : 45
- 4.6. Indicateur de vitesse :
Variante 1A, 1B : non (en option) Variante 1C, 1D, 2D: oui
- 4.7. Compteur kilométrique :
Variante 1A, 1B : non (en option) Variante 1C, 1D, 2D: oui

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : fourche télescopique
- 5.2. Arrière : amortisseur télescopique

6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : directe , par pivotement de la fourche

7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : 1 frein avant et 1 frein arrière à commandes séparées
- 7.1.1. Commande du frein de service :
Avant : par levier au guidon
Arrière : par levier au guidon

- 7.2. Répartiteur de freinage : sans
7.3. Frein de secours: par indépendance des circuits de frein de service
7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
Av : variante 1A, 1B, 1C, 1D, 2D (version 1) : mécanique
variante 2D (version 2) : hydraulique
Ar : mécanique
7.6. Assistance du frein de service : non
7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :
variante 2D (version 2) : avant 18,5 cm³
7.8. Types de freins :
7.8.1. Frein de service :
7.8.1.1. Sur l'essieu 1 :
variante 1A, 1B, 1C, 1D, 2D (version 1) : à tambour
variante 2D, version 2 : à disque
7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : à tambour

8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : solo
8.2. Carénage : non
8.3. Nombre de place assise : 1

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : non
9.2. Feux de croisement : 1
9.3. Feux de position avant : non
9.4. Feux rouge arrière : 1
9.5. Indicateur de changement de direction :
9.5.1. Avant :
Variante 1A,1B: non (en option) Variante 1C,1D,2D: non
9.5.2. Arrière :
9.6. Variante 1A,1B: non (en option) Variante 1C,1D,2D: non
9.7. Feux stop : 1 incorporé au feu rouge
9.8. Eclairage de la plaque d'immatriculation : non
9.8.1. Dispositifs réfléchissants :
9.8.2. Arrière : 1
Latéraux : 2 (1 de chaque côté)

10. DIVERS

- 10.1 Accessoires :
10.1.3. Rétroviseur : 1 à gauche
10.1.4. Avertisseur sonore : oui
10.1.5. Dispositif antivol :
Variante 1A, 1B : non Variante 1C, 1D, 2D : oui
10.2. Marque d'identité :
10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur le cadre, au niveau de la colonne de direction
10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le cadre, au niveau de la colonne de direction
10.2.3. Structure du numéro d'identification : 17 caractères (Directive 93/34/CEE)
10.2.4. Le numéro d'identification commence à :
Variante 1A, version 1: VG5M51A1002000101
version 2: VG5M51A2002000101
Variante 1B : VG5M51B1002000101
Variante 1C : VG5M51C1002000101
Variante 1D : VG5M51D1002000101
Variante 2D, version 1: VG5M52D1002000101
version 2: VG5M52D2002000101
10.2.5. Identification du moteur :
Frappe à froid sur le carter moteur

PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur MBK, le 4 Décembre 1998, que le véhicule N°VG5M51B1002000099 ci-dessus décrit et présenté comme prototype des véhicules de : MARQUE : MBK

TYPE : M5

satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73,R.76,R.188,R.188.1 et R.194 à R.199 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à :

- Variante 1A, version 1: VG5M51A1002000101
version 2: VG5M51A2002000101
Variante 1B : VG5M51B1002000101
Variante 1C : VG5M51C1002000101
Variante 1D : VG5M51D1002000101
Variante 2D, version 1: VG5M52D1002000101
version 2: VG5M52D2002000101

Fait à SAINT QUENTIN, Le 10 Décembre 1998
Le Technicien supérieur de l'industrie et des mines
P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé et enregistré sous le N° RPT98L1/042/02Q(0)

Fait à AMIENS, Le 28 Décembre 1998

P/ Le Directeur et par délégation,

le Chef de la Division Contrôles Techniques Energie

J.C. DANGREVILLE

PROCES VERBAL DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE

La modification a pour objet la possibilité d'équiper en option, les véhicules des variantes 1A et 1B, les équipements suivants: des indicateurs de direction, un compteur kilométrique et indicateur de vitesse, des commandes aux poignées et un support de plaque d'immatriculation.

La notice ci-dessus qui précède le Procès-Verbal de réception a été mis à jour conformément aux prescriptions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules. Cette mise à jour s'applique à partir du N° d'ordre dans la série du type:

Variante 1A, version 1: VG5M51A1002010801

version 2: VG5M51A2002006001

Variante 1B : VG5M51B1002001801

Fait à Saint Quentin, le 16 Juin 2000

Le Technicien supérieur de l'industrie et des mines

P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé

et enregistré sous le N°RPT98L1/042/02Q(1)

Fait à Amiens, le 04 Juillet 2000

P/Le Directeur et par délégation,

le chef de la Division Contrôles Techniques Energie

J.C DANGREVILLE

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné M.B.K. Industrie, constructeur ZI de ROUVROY, 02100 SAINT QUENTIN, certifions que :

a) le véhicule

1) Genre : cyclomoteur

2) Marque : MBK

3) Type : M5 Variante : 1A - 1B - 1C - 1D - 2D

4) Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'identification :

5) Carrosserie : solo

6) Source d'énergie : essence

7) Puissance administrative : néant

8) Nombre de place assise (y compris le conducteur) : 1

10) Poids total autorisé en charge : 170 Kg

11) Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base (Kg) : 49 - 58

12) Poids total roulant autorisé : néant

13) Charge utile du véhicule de base : néant

14) Valeur du niveau sonore dB(A) :

Variante 1A (version 1) : 88

Variante 1A (version 2), Variante 1C, 1D, 2D : 91

Variante 1B : 92

15) Régime de rotation correspondant :

Variante : 1A, 1B, 1C, 1D : 4575 tr/min Variante 2D : 4875 tr/min

est entièrement conforme au type, variante et version décrits plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines(magasins) le :

Pour être livré à :

(nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

Fait à St QUENTIN, le

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature

le cachet du modèle ci-contre.



Nota :

Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R54 à R62, et R69 à R81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par la D.R.I.R.E.